

Séance du 6 décembre 2024

Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre et le six décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-six novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 11
Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY -
Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL -
Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste
SANGLARD

ABSENTS :

EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine MOREL

OBJET : Versement du CIA

Monsieur le Maire présente la demande de Mme SOLEILHAC Marie-Christine qui souhaite que le CIA lui soit versé mensuellement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **donne son accord** pour que le CIA soit versé mensuellement à Mme SOLEILHAC ;
- **autorise** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à l'application de cette décision.

Fait et délibéré en Mairie
le 6 décembre 2024
Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20241206-24_12_018-DE
Reçu le 10/12/2024